



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

insertion professionnelle

Question écrite n° 67996

Texte de la question

Mme Edith Gueugneau attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur les résultats d'une enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) laquelle révèle que près de 30 % des jeunes diplômés à bac + 5 ne trouvent pas d'emploi 10 mois après l'obtention de leur diplôme. L'étude montre notamment que ce chiffre est en hausse de trois points en 2014, par rapport à l'année précédente. Pour autant, l'étude fait aussi ressortir des points positifs. Ainsi, la part des jeunes ayant obtenu un CDI augmente de 5 % par rapport à 2012. Par ailleurs, le salaire d'embauche médian qui s'élève à 29 400 euros brut augmente de 2 %. Malgré ces chiffres, et dans un contexte de lutte contre le chômage conformément à l'engagement du Gouvernement, le non accès de jeunes diplômés au marché du travail demeure problématique. Aussi, elle souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement afin d'accélérer l'entrée sur le marché du travail des jeunes diplômés mais de façon plus générale, de l'ensemble de notre jeunesse.

Données clés

Auteur : [Mme Edith Gueugneau](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67996

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9237

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)